



**NTF**  
PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

# Rapport d'activités 2020

Assemblée  
Générale du  
17 juin 2021

# NATURE, TERRES et FORÊTS



## NOTRE VISION

NTF est l'association des propriétaires de terres, de forêts et d'espaces naturels en Wallonie. Elle regroupe forces et compétences lui conférant un rôle d'acteur incontournable de la politique rurale.

## NOTRE MISSION

NTF défend les droits moraux et patrimoniaux liés à la propriété privée.

Elle représente les propriétaires ruraux afin que leur voix compte et conseille ses membres. Elle œuvre au service d'une gestion durable du patrimoine foncier rural, aux niveaux économique, social, environnemental et culturel.

## NOS ACTIONS

- Des actions de **communication** vers ses membres, les instances politiques et le grand public, contribuant à l'image positive de la propriété rurale.
- Des actions de **défense commune** des valeurs de la propriété rurale privée (la liberté d'action et le respect du patrimoine) via une présence dans les lieux politiques de décision et de construction de la ruralité de demain.
- Du **support individuel** par des conseils juridiques et administratifs spécialisés.

## NOS VALEURS

- Liberté
- Respect
- Responsabilité (sociétale, économique et environnementale)
- Persévérance et ténacité
- Ouverture (innovation et proactivité)
- Continuité (transmission et patrimoine)

## Le Mot du Président



**A**près une première année de présidence de votre association, force est de constater que les sujets abordés par NTF ont été nombreux et importants durant l'année écoulée. La crise Covid et les mesures de confinement qui s'en sont suivies n'ont certes pas facilité les choses, mais n'ont pas empêché notre équipe opérationnelle de travailler avec tout le cœur, le dévouement et l'efficacité que nous lui connaissons.

Notre **conférence d'automne**, prévue le 15 octobre 2020, a fait l'objet d'une préparation minutieuse et prévoyait un panel d'intervenants de grande qualité pour aborder les questions des politiques européennes en matière forestière. Nous devions entendre Thierry de l'Escaille, Secrétaire Général de l'ELO (Organisation Européenne de la Propriété Rurale), Fanny-Pomme Langue, Secrétaire Générale du CEPF (Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers), Christine Farcy, Présidente de la Commission Européenne des Forêts de la FAO et Pauline Pirlot, docteurante et assistante à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'UCL, ainsi que les deux ministres qui nous avaient fait le plaisir et l'honneur de confirmer leur participation à cette soirée, à savoir Willy Borsus, vice-président de la Région Wallonne et ministre en charge de l'économie, et Céline Tellier, notre ministre de la forêt. Malheureusement et à contre-cœur, mesures de confinement obligeant, nous avons été contraints d'annuler en dernière minute cette prestigieuse et intéressante soirée. Un résumé des interventions prévues par nos conférenciers est repris dans notre revue Ma Terre Mes Bois n° 23 du début de cette année.

Cette réunion devait être l'occasion donnée à notre ministre, Céline Tellier, de faire l'annonce de son **plan d'aide au reboisement** des forêts sinistrées par les scolytes et divers problèmes sanitaires, dénommé « forêt résiliente », et pour lequel NTF s'était battu. Ce plan d'aide ayant pris la forme d'appels à projets est entretemps devenu réalité, et prévoit un budget total de 1,5 millions d'€ pour les propriétaires privés.

En zone infectée par la **PPA**, l'AGW du 16 juillet 2020 a prolongé l'interdiction de circuler en forêt, mais avec des dérogations pour les travaux sylvicoles. Le gyrobroyage est devenu à nouveau autorisé. Notre association s'est battue en faveur d'une juste indemnisation des propriétaires ayant subi des pertes financières liées à l'arrêt complet de toute activité dans leur propriété. La Ministre de la forêt à qui nous avons dû rappeler les promesses de son prédécesseur nous a répondu en nous promettant une juste indemnisation des propriétaires, mais le problème reste de savoir à partir de quand celle-ci sera effective.

La présidence de **PEFC** a été reprise par notre vice-président, Jean-François Gosse, en remplacement de Yves de le Court. Les débats ont été difficiles, spécialement pour ce qui concerne l'équilibre forêt-gibier, et le nourrissage. Notre association tente de trouver une solution de compromis entre les volontés des uns et des autres, en visant à préserver les droits des propriétaires chasseurs face aux exigences radicales d'une certaine mouvance opposée a priori à toute forme de nourrissage durant toute l'année.

**Bail à ferme** : notre association a bénéficié d'une reconduction de la subvention allouée par la Région Wallonne, ce qui nous a permis de conserver au sein de notre équipe un juriste de valeur en la personne de Corentin Moreau qui poursuit ses consultations de conseil à nos membres en matière de baux à ferme. Par ailleurs, plusieurs réunions se sont tenues au cabinet du ministre Willy Borsus, notamment pour envisager une nouvelle manière de calculer les coefficients de fermage.

**Chemins et accès** : la crise sanitaire et les mesures de confinement qui s'en sont suivies, ont provoqué un afflux de fréquen-

tation de nos campagnes et nos forêts. Le numéro 24 de Ma Terre, Mes Bois y est largement consacré. NTF œuvre pour un meilleur respect de la nature par le grand public, et est en contact avec les cabinets des ministres Céline Tellier (pour les forêts) et Valérie De Bue (pour le Patrimoine et le Tourisme) afin de trouver des solutions durables via une meilleure signalisation des voiries et une éducation du grand public à un plus grand respect de nos campagnes et forêts.

Notre association déjà membre de l'ELO (European Landowners Organisation) depuis plusieurs années, va s'affilier à partir de juin 2021 au **CEPF** (Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers), ce qui va lui permettre d'avoir accès à toute une série d'informations et d'avoir un pouvoir d'influence sur les décisions prises ou à prendre en matière forestière au niveau européen. À l'heure du Green Deal et de la réforme de la PAC, les choses évoluent et il est très important de positionner les propriétaires forestiers pour bénéficier d'aides et mesures de soutien européennes pour le secteur forestier dont nous sommes un maillon important.

Pour assurer une meilleure visibilité il a également été décidé de moderniser et reconcevoir entièrement notre **site internet**. Ce travail est actuellement en cours et verra son objectif finalisé dans les prochains mois.

Bref, de nombreux chantiers en cours malgré le confinement, et de grands défis pour les mois et années à venir.

Mon souhait le plus cher pour les mois qui viennent est avant tout de pouvoir vous revoir, que nous puissions reprendre le cours d'une vie sociale plus normale, et que nos membres puissent se retrouver de manière conviviale et échanger lors d'activités intéressantes et enrichissantes, ce qui devrait être le cas à partir de l'automne prochain.

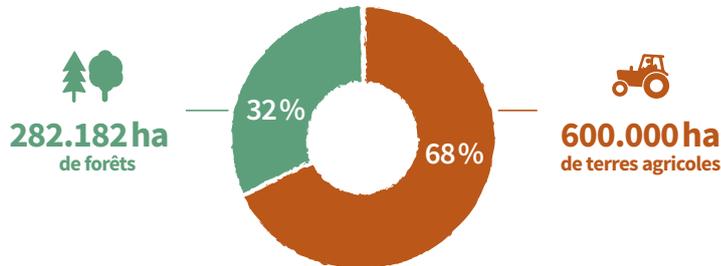
**Frédéric Petit**  
Président de NTF



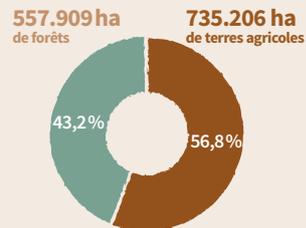
# Importance économique de la propriété privée

Plus de 250.000 ménages contribuent aux fonctions de production, loisir et environnement du secteur

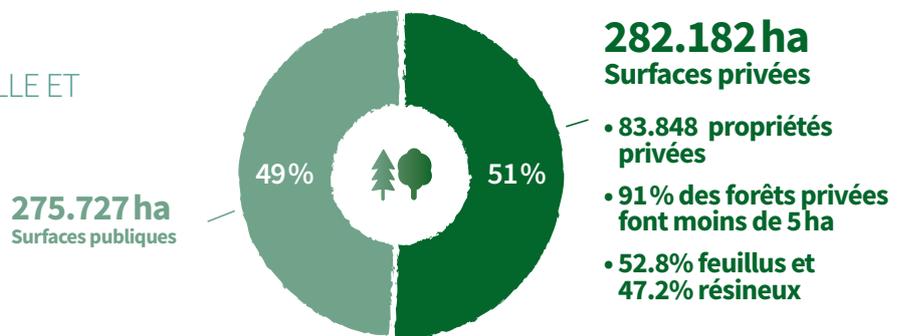
## PROPRIÉTÉS RURALES PRIVÉES EN WALLONIE



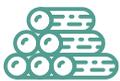
## SUPERFICIE TOTALE DES PROPRIÉTÉS RURALES EN WALLONIE



## LA FORÊT PRIVÉE WALLONNE PRODUCTIVE, MULTIFONCTIONNELLE ET SOURCE D'EMPLOIS LOCAUX<sup>1</sup>



### Production de bois



Accroissement: 3.593.000 m<sup>3</sup>/an

Prélèvements: 3.909.000 m<sup>3</sup>/an

Nombreux emplois locaux

### Protection de la nature



43.000 ha en Natura 2000

### Paysages et loisirs



Tourisme  
Emplois locaux

### Services écosystémiques



Fixation du CO<sub>2</sub>  
Qualité des eaux  
Régulation hydrique  
Qualité de la vie rurale

### Activité cynégétique



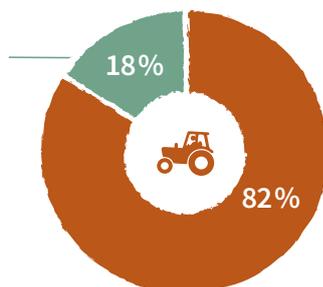
Gardes  
Rabatteurs, hôtellerie, restauration  
Emplois permanents et saisonniers

**8200 emplois - 2844 entreprises**

Production de plants, travaux forestiers, experts forestiers, gardes particuliers, exploitants forestiers, 1<sup>ère</sup> transformation (scieries, panneaux, papeteries, etc.), menuiserie

## LES TERRES AGRICOLES

135.206 ha Surfaces publiques (estimées)



**600.000 ha Surfaces privées (estimées)**

Plus de 200.000 propriétaires louent leurs terres aux agriculteurs: les 600.000 ha (estimation) mis à disposition par les bailleurs représentent **51.3% des capitaux engagés dans les exploitations agricoles wallonnes**  
12.750 agriculteurs possèdent 257.300 ha

## Les membres du Conseil d'Administration de NTF nous partagent leur vision

Membres de NTF proposés au vote de l'Assemblée Générale des membres en raison de leurs **compétences spécifiques** dans différents domaines utiles à la gestion de l'association (experts en communication, en gestion financière, agriculteur, gestionnaire et expert forestier, dirigeant de PME ou d'associations, spécialistes du droit, ...), nos administrateurs apportent chacun une **expertise précieuse et un angle d'analyse personnel pour définir la stratégie de NTF** et émettre un avis circonstancié sur les dossiers portés par l'asbl.

À côté de leur participation aux réunions du Conseil d'Administration, 6 à 7 fois par an, et à des groupes de travail thématiques quand un dossier le requiert, ils représentent aussi l'association dans des comités d'avis ou de concertation officiels pour y porter la voix des propriétaires ruraux wallons.

**Que les membres du Conseil d'Administration soient tous chaleureusement remerciés pour leur disponibilité et implication dans la gestion et l'orientation stratégique de NTF !**

Nous leur avons demandé de partager ici en quelques lignes leur vision de l'avenir en répondant à deux questions.

**1. Comment envisagez/percevez -vous l'avenir de la forêt, de l'agriculture ou d'un domaine spécifique que vous prenez en charge au sein de NTF ?**

**2. Comment envisagez-vous le travail de NTF face à cet avenir ?**

Au nom de tous les membres et de l'équipe opérationnelle, nous adressons aussi un **merci tout particulier** aux quatre administrateurs qui ont mené à terme leur 2e mandat en 2020 et n'étaient donc plus rééligibles : **Charles le Hardj, Philippe d'Otreppe, Pierre Luxen** et enfin **Jean-Pierre Delwart**, qui a œuvré durant 7 ans comme Président investi et généreux de NTF.



## Éric Defalque

Administrateur.  
Trésorier depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020

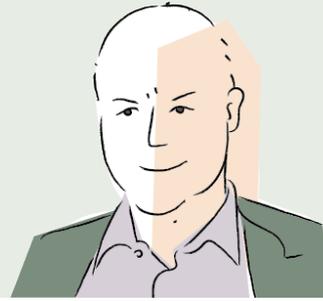
La crise sanitaire a légitimement mis en doute nos modes de vie. L'agriculture n'y échappe pas. Son rôle est essentiel pour nourrir notre société mais elle doit évoluer. L'innovation et l'audace seront les clés de cette transition.

Selon le World Resources Institute, pour nourrir les dix milliards d'êtres humains attendus en 2050, il faudra être en mesure de doubler notre production alimentaire. Cela représente environ 500 millions d'ha supplémentaires sur base de nos rendements actuels. L'agriculture a déjà montré qu'elle évoluait continuellement dans un marché très concurrentiel et pouvait s'adapter au marché. Toutefois, c'est difficilement envisageable sans augmenter fortement notre productivité grâce à la recherche et l'innovation.

Le Pacte Vert européen reconnaît le rôle essentiel de l'agriculture et de la forêt, pour absorber par ses puits de carbone, non seulement ses propres émissions mais également celles d'autres secteurs. Différents plans d'actions sont à l'étude dans ce projet comme la certification d'émissions évitées, le piégeage dans le sol, l'agroforesterie, la restauration de tourbières... Selon la Commission Européenne, une agriculture carbonée pourrait constituer une source de revenus complémentaires venant de crédits carbone d'autres secteurs ou des aides éco-régime de la nouvelle PAC. Les propriétaires auront un rôle à jouer, à côté des agriculteurs, dans cette agriculture carbonée. Tant pour l'agroforesterie, que pour l'implantation de haies, cela ne pourra se faire sans autorisation du bailleur. Nous sommes peut-être à l'aube d'une nouvelle relation. A NTF d'en étudier la faisabilité.

La société a également de nouvelles attentes, elle pousse l'agriculture vers des nouvelles pratiques. Elle réclame des produits « sans-plus » : sans OGM, sans antibiotique, sans contrainte pour les animaux ou plus sains, plus durables, plus traçables. La nouvelle PAC a la prétention d'apporter de nouvelles touches de conditions sociales, de durabilité, de bien-être animal.

Si cette crise sanitaire est un signal, le Pacte Vert et la nouvelle PAC, bien qu'initiés antérieurement à la crise, peuvent être, dans leur application, l'impulsion politique du changement. Ces deux axes se doivent d'être audacieux et complémentaires. Nous aurons peut-être en fonction de ces politiques un rôle à jouer. Nos attentes seront-elles rencontrées ?



## Bernard de Formanoir

Administrateur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020

Il nous est présenté par les médias comme une créature sereine et une pacifique victime de la prédation humaine. Le castor, ce pittoresque rongeur bénéficie d'un capital sympathie auprès du grand public essentiellement urbain.

Qui n'est pas en admiration devant les prouesses de cet ingénieur architecte ? Il modifie notre environnement et c'est là que le bât blesse. Au fur et à mesure du développement des activités humaines, dès le néolithique, il disparaît région par région. Aujourd'hui, prolifique, il n'a pas de prédateur et nous devrions nous adapter au castor sans tenir compte de nos infrastructures, du tissu urbain, de la production agricole et des forestiers découragés !

Notre réglementation, dictée par l'Europe, est inadaptée et tarde à évoluer avec la dispersion galopante que personne n'ignore. Nous avons bien conscience de l'impact positif du castor sur la faune et la flore mais pas n'importe où.

NTF demande que soient prises en compte nos demandes répétées d'une régulation raisonnée du castor mais aussi que les propriétaires soient indemnisés au même titre que les professionnels du secteur bois et les agriculteurs.



## Étienne de le Court

Administrateur

Plus que jamais, par les années difficiles que nous avons connues et connaissons, les propriétaires agricoles et forestiers doivent s'interroger sur leur avenir et compter sur eux-mêmes.

Les pouvoirs publics de leur côté peuvent les laisser prendre toutes les initiatives qu'ils jugeront utiles, ce sont ces propriétaires qui savent mieux que tout le monde ce qu'il faut faire.

NTF est en position et en mesure de centraliser toutes ces demandes et de favoriser les échanges d'idées et d'initiatives.



**Renaud  
du Parc**

Administrateur

Nos forêts souffrent ces dernières années; qu'il s'agisse de chalarose, de scolytes, de chenilles processionnaires, chaque année, la liste des pathogènes s'allonge. Le propriétaire est directement touché, et triplement :

1. Il est forcé de couper son blé en herbe,
2. Dans un marché saturé et donc à bas prix et
3. Avec une "obligation" de replantation ensuite.

Et, contrairement au secteur agricole, aucune aide ou fonds des calamités n'intervient. Pour assurer une forêt productive à nos (petits-) enfants, il est donc indispensable que le monde politique prenne conscience de cette situation et débloque les moyens nécessaires à une juste compensation pour le manque à gagner et pour encourager les propriétaires à (re)construire la forêt de demain. Dans ce combat, NTF est un relai indispensable entre les propriétaires et le monde politique et l'administration de la Région.



**Jean-François  
Gosse**

Administrateur

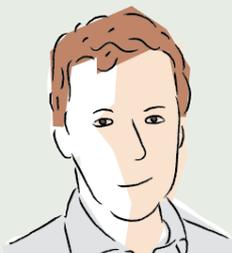
Vice-Président depuis  
le 1<sup>er</sup> septembre 2020

Régulateur essentiel du cycle du carbone, îlot unique de biodiversité végétale et animale, source fondamentale de matériaux nobles, durables et locaux, espace d'accueil fantastique pour ses divers usagers responsables et autorisés, la forêt privée wallonne est aussi le parent pauvre historique des politiques européenne et régionale.

Historiquement préservée sur la plus grande part de sa superficie du fait de la gestion appropriée de générations de propriétaires compétents, engagés, passionnés et attentifs aux équilibres entre ses différentes fonctions, elle est aujourd'hui menacée et doit relever plusieurs défis environnementaux, économiques et sociaux.

Les propriétaires privés sont les premiers acteurs concernés par ces défis, et NTF a pour missions

- de défendre leurs droits moraux et patrimoniaux pour qu'ils puissent aujourd'hui, demain et après-demain, continuer à gérer au mieux ces espaces empruntés à leurs enfants, et
- d'être le partenaire loyal et respecté des pouvoirs publics pour assurer à la fois l'encadrement raisonnable et le soutien incitatif de l'initiative privée en faveur d'une forêt résiliente dans sa capacité à assurer ses fonctions environnementales, économiques et sociales.



**Damien  
Grégoire**

Administrateur

Les enjeux climatiques pour notre Société sont tels que nous devons impérativement consolider notre capacité à produire du bois qui sera utilisé en construction notamment. Cet objectif de production est expressément repris dans le Green Deal européen.

Le développement durable de la forêt au profit de la Société passe par un équilibre des trois fonctions (production, environnement et social). Quand l'une des trois fonctions s'affaiblit, la durabilité n'est plus assurée. Aujourd'hui, la capacité de production de bois de nos forêts est sérieusement affectée précisément par les impacts climatiques d'une part, et par une vision de la forêt très orientée vers ses autres fonctions (environnement (biodiversité) et social (récréation)).

Il est impératif que la Région se dote d'un plan d'action forestier visant à assurer la production de la matière première dont nous aurons besoin demain. Ce plan doit couvrir les forêts publiques comme privées et doit être basé sur des indicateurs qui mesureront objectivement les progrès en termes de capacité de production, de situation sanitaire, de volumes produits.

Cet objectif de production n'est pas contradictoire par rapport aux autres fonctions de la forêt mais celles-ci doivent tenir compte du rôle de production.

Ainsi, l'accès à la forêt ne peut se faire au détriment de la faune et de la flore ni de la production de bois. Or, force est de constater que le public fréquentant aujourd'hui la forêt ne mesure pas son impact sur la biodiversité et la forêt de production.

Le public doit donc être éduqué à la forêt et à toutes ses fonctions.

De même, le conflit historique entre production de bois et biodiversité peut être dépassé par la recherche et l'objectivation des impacts. Un soutien à la recherche est fondamental pour arriver à produire tout en préservant.

NTF devra expliquer, démontrer et convaincre :

- Que la forêt privée est une source de durabilité pour la Société
- Que la forêt privée a un rôle majeur dans l'atteinte des objectifs du Green Deal
- Que l'atteinte de cet objectif implique des changements d'attitude face à la forêt privée
- Que des conditions doivent être réunies pour atteindre cet objectif, comme le soutien à la plantation, le soutien à la recherche forestière, le respect de la propriété privée, la prise en compte des contraintes de production dans la gestion de la biodiversité, ...



**Christine  
van Oldeneel**

Administratrice depuis  
le 1<sup>er</sup> septembre 2020

La gestion d'un bois familial fait l'objet de l'attention de beaucoup, de génération en génération.

Nous nous sentons dépositaires d'un bien millénaire qui nous a précédé et, espérons-le, nous survivra pendant longtemps encore.

Ces dernières années, nous avons mal aux arbres : scolytes, perte de cimes, chênes et hêtres majestueux séchant sur pied sans crier gare .....

Que replanter ensuite, comment assurer la nécessaire biodiversité en gardant un certain rendement permettant les plantations et les entretiens futurs ?

Le covid a fait ressentir le besoin de Nature : promeneurs, VTTistes, motos, quads se sont retrouvés partout. Les bois de petite surface souffrent plus encore de ces pressions trop fortes.

L'avenir sera celui d'un équilibre à trouver entre les souhaits et envies des uns, les réalités économiques et la préservation de la biodiversité.

Les propriétaires connaissent ces lieux chers à leur cœur, ils les parcourent, les entretiennent, savent où le manque d'eau se fait sentir, sont perplexes aussi face au changement climatique ...

Ils sont donc les partenaires tout indiqués des pouvoirs publics dans la détermination des besoins et politiques de gestion de ce formidable patrimoine dont les fonctions régulatrices du climat sont de plus en plus reconnues et promues. NTF a donc plus que jamais un rôle à jouer dans l'information et la conscientisation des enjeux actuels et la participation à l'élaboration des politiques garantissant à long terme la pérennité des bois et forêts en Région Wallonne.



**Peter  
Ortman**

Administrateur

Si l'on demande aux gens ce que représente la forêt pour eux, il apparaît qu'il y a beaucoup d'attentes à son sujet. Il est possible d'utiliser la forêt en priorité pour la récolte du bois. Cependant, les forêts sont aussi un habitat et un abri pour les êtres vivants. Elles endossent une fonction importante au niveau du cycle de l'eau et du stockage de CO<sub>2</sub> qui participe activement à la lutte contre le changement climatique, et nous servent de lieu de détente lors de randonnées ou de promenades. Le défi d'aujourd'hui et à l'avenir est de rassembler toutes ces idées et tous ces aspects sous un même toit, c'est-à-dire de trouver un concept de bonne gestion forestière adapté tant au service du propriétaire qu'aux besoins de la société.

L'agriculture, quant à elle, gardera à l'avenir son rôle principal de production de nourriture. Elle devra néanmoins être pratiquée de manière durable en respectant des standards écologiques élevés, tels que le stockage de carbone dans le sol, le maintien de la biodiversité, ...

Tout au long des générations, le propriétaire intervient dans sa forêt pour récolter le fruit des interventions de ses prédécesseurs et investit pour les générations futures. L'agriculteur fait de même pour son secteur.

NTF doit poursuivre son rôle d'accompagnement et de représentation des intérêts de la propriété privée de ses membres face à l'évolution des enjeux liés à l'économie et l'environnement.



**Dominique  
Godin**

Administrateur

Avoir une forêt saine, diversifiée, productive et accueillante malgré les aléas des changements climatiques, les crises sanitaires à répétition et la pression sociale, c'est à la fois un rêve et un objectif commun du citoyen, utilisateur-consommateur de ses fonctions et de ses produits et du forestier, producteur et gestionnaire de son développement. Ce qui les sépare, c'est notamment l'échelle du temps. L'un veut profiter et jouir des fruits de la forêt au jour le jour, l'autre souhaite assurer sa pérennité au fil des générations et au gré des incertitudes qui émaillent son quotidien. L'année 2020, avec une affluence inhabituelle d'usagers de la forêt, trop souvent ignorants de la réalité forestière, aura très bien illustré cette dualité.

Qu'elle soit publique ou privée, la forêt est un capital aux multiples ressources convoitées de toutes parts. Dans sa gestion comme en d'autres matières, NTF a pour ambition et responsabilité de montrer que les propriétaires et gestionnaires privés ont la capacité d'intégrer les enjeux sociétaux dans leur approche et les paramètres de leur gestion sans pour autant renier leur ADN. C'est un défi permanent qui, s'il est relevé avec constance et détermination, justifie pleinement le rôle de la gestion privée et lui confère ou lui rend ses lettres de noblesse.



**Arnould della Faille**

Administrateur depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020



**Hubert de Stexhe**

Administrateur

Dans sa mission de défense de nos droits de propriétaires ruraux, NTF devrait, selon moi, définir ses priorités selon 2 axes :

1. Obtenir davantage de moyens pour l'agriculture et nos forêts afin que les propriétaires puissent continuer à entretenir leurs terres agricoles et sylvicoles,
2. Obtenir un allègement des contraintes du bail à ferme, la possibilité de récupérer les terres plus rapidement et une augmentation des fermages

Pour ce faire, NTF doit rester au centre du jeu parmi les différentes « associations » de défense du droit de propriété privée et de la nature. Cela passe par une modernisation de ses moyens de communication et une amélioration de sa représentativité des propriétaires gros et petits, auprès des autorités et dans l'environnement dans lequel nous vivons.

La forêt et sa préservation : combat de chaque instant.

Au cœur des préoccupations essentielles de NTF, pas une journée, pas un moment sans évoquer les multiples difficultés rencontrées par les propriétaires non seulement dans la sauvegarde des espèces attaquées de toutes parts mais également depuis la pandémie par l'invasion des promeneurs, cyclistes etc. dont certains malheureusement ne respectent rien et détruisent ce bien précieux, parfois même sans en être conscients.

NTF agit tous azimuts, malgré des moyens financiers limités, avec des femmes et des hommes compétents qui consacrent un temps considérable et bénévolement à la défense des propriétaires et à la sauvegarde de la nature, ce bien précieux.

Des résultats sont obtenus comme l'on peut le constater aisément. Et l'on sait aussi qu'en défendant la nature, l'on garantit la santé physique et morale des hommes et des femmes et l'on préserve les générations futures.

Sans NTF, les protecteurs de la nature seraient bien seuls !

## Organes décisionnels et consultatifs où siège NTF

### NTF vous représente

Pour mener à bien sa mission de porte-voix des propriétaires dans les dossiers stratégiques (crise des scolytes, bail à ferme, voirie communale, Natura 2000, ...), NTF **participe activement** à de nombreuses réunions avec les acteurs de la ruralité, **sollicite les décideurs** et **enrichit les débats de son expertise unique issue de l'intelligence collective** qu'elle a développée et qui incarne la notion jusque-là abstraite de propriétaire rural. Ceci se traduit en une **action constructive auprès des décideurs et au sein des groupes de travail** dans l'objectif d'éclairer leurs décisions.

### Participation directe de NTF

- Office Économique Wallon du Bois (OEWB) ADMINISTRATEUR
- Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée (CAPFP)
- ValBiom ADMINISTRATEUR
- Natagriwal ADMINISTRATEUR
- Pôle Ruralité du CESE\*
- Réseau wallon de Développement Rural (RwDR)
- Comité de suivi du PwDR, Programme wallon de Développement Rural
- Forum PEFC Wallonie

### Représentation par des membres bénévoles de NTF

- 8 Commissions de Conservation Natura 2000
- 50 Conseils cynégétiques

Vous trouverez davantage d'information sur ces structures sur [www.ntf.be/ntf-vous-y-represente](http://www.ntf.be/ntf-vous-y-represente)



\* Pôle Ruralité du Conseil Economique, Social et Environnemental de la Wallonie: organe consultatif chargé de remettre des avis au GW, sur la ruralité en général, mais aussi, par le biais de ses 5 sections, des avis techniques en matière d'« agriculture, agro-alimentaire et alimentation », de « chasse », de « forêt et filière bois » de « nature » et de « pêche »

## Des membres bénévoles vous représentent

NTF remercie cordialement tous les bénévoles pour leur soutien et investissement personnel dans la mission de représentation de vos droits et intérêts.

### Au sein des Commissions de conservation Natura 2000

Au printemps 2019, les mandats des représentants au sein des commissions de conservation Natura 2000 arrivaient à leur terme de 4 ans. Répondant à l'appel à candidature publié au Moniteur belge le 6 février 2019, NTF avait alors transmis la liste des candidats qui s'étaient proposés aux postes

de représentants des propriétaires et des sylviculteurs au sein des 8 commissions.

En juin 2020, un Arrêté du Gouvernement wallon a finalement nommé officiellement les membres et présidents des 8 Commissions pour la période du 20 mars 2019 au 19 mars 2023.

Voici la liste de vos représentants des propriétaires et sylviculteurs: Certains poursuivent leur mission de représentation, d'autres sont nouvellement nommés.

**Que toutes et tous soient ici chaleureusement remerciés pour leur engagement !**

#### Arlon

Coomans Stéphane  
de Formanoir Bernard  
d'Otreppe de Bouvette Philippe (suppléant)  
de le Court Jean-François (suppléant)

#### Dinant

de Montpellier Claude  
le Hardy de Beaulieu Charles  
Speth Jean  
Simonard Cédric (suppléant)

#### Liège

de Liedekerke Bertrand  
Nève de Mévergnies Michel  
Snyers Etienne  
Schmitz Thierry (suppléant)

#### Malmedy

Kaut Christof  
Luxen Pierre  
Ortmanns Peter  
Schröder Marc (suppléant)

#### Marche-en-Famenne

de Limbourg Jean-Philippe  
Gerardy Jean-François  
d'Ursel Jean-Michel (suppléant)

#### Mons

Amory Bernard  
Albert Anne  
Roisin Véronique (suppléante)

#### Namur

de Montpellier Benoît  
du Parc Locmaria Baudouin  
Delwart Jean-Pierre (suppléant)  
Greindl François-René (suppléant)  
Hazard Etienne (suppléant)

#### Neufchâteau

Delhaye Charles  
Demeure Antoinette

Par ailleurs, sont nommés Présidents de leur Commission de Conservation, Ramon Reyntiens (Arlon), Guy Denudt (Mons), Juan de Hemptinne (Dinant) Charles d'Huart (Neufchâteau), Alain Cordonnier (Namur), Stanislas Noël (Malmedy) et Gérard Jadoul (Marche-en-Famenne). Il n'y a pas de Président à Liège par défaut de candidature.



## Dans les Conseils cynégétiques<sup>2</sup>

Désignée en 2015 pour contribuer, en tant qu'association représentant les propriétaires forestiers, à la composition de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration des conseils cynégétiques, NTF a rempli sa mission et proposé les doubles candidatures. Fin avril 2016, 38 représentants des propriétaires étaient nommés au sein de leurs conseils respectifs. Depuis lors, certains Conseils Cynégétiques ont déjà renouvelé leur conseil d'administration.

### Liste des représentants des propriétaires au sein des Conseils Cynégétiques (sous réserve de changements récents)

#### Haute Ardenne

Hervé van de Put

#### Salm, Amblève, Liègne

Gilles de Harenne

#### Dyle et Orneau

Arthur Cornet de Ways Ruart

#### Hesbaye

Damién Grégoire

#### Haute Lesse

Charles le Hardy de Beaulieu

#### Forêts d'Anlier, Rulles et Melliers

Stéphane Coomans

#### Gaume

Antoine d'Yve

#### Massif Forestier de Saint-Hubert

Jonathan Rigaux

#### Bois du Pays, Manhay Erezée

André Pirothon

#### Semois

Françoise Camion

#### Grands bois de Chimay, Couvin et Viroinval

Yves de le Court

#### Ardenne-Eifel (AREL)

Étienne Snyers

#### Bois Saint-Jean

Pascal Docquier

#### Spa Stavelot Stoumont

Albéric Fallon

#### Croix Scaille

Jean Speth

#### Val de Hoegne

Rodolphe Sagehomme

#### Haute Sambre

Dominique Urbain

#### Vallée de l'Escaut

Louis Dubois

#### Pays des Collines

Olivier de Lannoy

#### Our

Daniel Bastin

#### Flavion Molinee

Hugues de Lannoy

#### 2 Ourthes

Hubert Maus de Rolley

#### Hermeton

Baudouin du Parc Locmaria

#### Ciney

Jean-Marie della Faille

#### Arches en Condroz

Jean-Pierre Delwart

#### La Biesme

Jean Lambin

#### Botte du Hainaut

Hubert Laloyaux

#### Bocq et Taillefer

Jean-Louis Humblet

#### Nauwes

Jean Dediste

#### Thudinie

Philippe Depasse

#### Condroz Liégeois

Pierre Peltzer

#### 3 Rivières

Véronique Roisin

#### Lorraine

Bernard de Formanoir

#### Ourthe et Condroz

Jean-Michel d'Ursel

#### Val de Verne

Christian Huysmans

#### Lacs

Jean-Louis Menne

#### Famenne Ardenne

Dominique Legros

#### Arel

Etienne Snyers

#### Basse-Sambre

Etienne de Dorlodot



Pour connaître le conseil cynégétique dont dépend votre propriété, vous pouvez consulter WalOnMap, le portail cartographique de la Région Wallonne <http://geoportail.wallonie.be/WalOnMap>.

Dans le catalogue de données, onglet « Faune et Flore », cochez « conseils cynégétiques ».

2. 27 février 2014 - Arrêté du Gouvernement wallon relatif aux modalités d'agrément et de fonctionnement des conseils cynégétiques (M.B. 18.03.2014)



FAITS MARQUANTS  
**2020**



Tout a commencé par nos préoccupations  
devenues habituelles...

Comment indemniser les surfaces  
d'épicéas sinistrés?

Les scolytes vont-ils réattaquer au  
printemps?

Et les sangliers infectés par la Peste porcine,  
combien en reste-il, quand va-t-on pouvoir  
exploiter en zones interdites?

Le castor s'étend et les coefficients de  
fermage baissent une fois de plus...  
Sont-ce là les prémices de quelque chose  
de plus grave?

À peine les vœux partagés,  
l'équipe de NTF se remet au travail.



# Janvier



## AIDES FORÊT

### Premier pas vers un programme forestier régional et des aides financières pour la forêt

Le 14 janvier, Ma Terre, Mes Bois n°19 vous informe que la Déclaration de Politique Régionale évoque l'élaboration d'un **programme forestier régional** durant cette législature mais c'est surtout le projet-phare des 4000 Km de haies de la Ministre Céline Tellier qui retient l'attention des journaux. NTF demande d'ores et déjà de pouvoir participer aux réunions sur la prochaine PAC étant donné que des **aides forestières** sont spécifiquement prévues dans la réglementation européenne.



## PEFC

### Révision des standards du PEFC Belgium

L'année s'ouvre par l'annonce d'une série de réunions de négociations visant à revoir les obligations pour les propriétaires privés et publics certifiés en PEFC. Il est prévu de réfléchir notamment sur l'obligation d'un plan de gestion, sur l'interdiction d'implanter des éoliennes en zones forestières et sur l'équilibre forêt/gibier.



## PESTE PORCINE AFRICAINE

### La crise sanitaire PPA

NTF attend surtout des réponses de la part de la Ministre Céline Tellier sur les possibilités d'effectuer certains **travaux sylvicoles en zones PPA** compatibles avec les mesures sanitaires. Une réunion en décembre 2019 avec son Cabinet avait mis en évidence des activités forestières présentées en novembre devant le comité scientifique de l'AFSCA. Le 21 janvier, un nouvel arrêté ministériel n'a toutefois autorisé que le marquage et la plantation des arbres déjà achetés avant l'interdiction. Insuffisant pour NTF et la Confédération Belge du Bois (CBB) qui estiment que le politique se retranche trop derrière le scientifique et soulignent que les 4 millions € annoncés par le Gouvernement de l'année précédente (avant élection) pour **indemniser les propriétaires** et exploitants concernés par les zones, sont restés à l'état de promesse. Le 24 janvier, la décision est prise d'organiser en février une manifestation en commun à Namur, devant l'Elysette.



## BAIL À FERME

### 1<sup>er</sup> janvier 2020 : Entrée en vigueur du nouveau décret sur le bail à ferme

Le Groupe de travail **Bail à ferme** qui rassemble les syndicats agricoles, NTF et l'administration afin de mettre en œuvre le nouveau décret, rencontre le SNPC<sup>4</sup> et notre avocat pour voir si l'on introduit un recours au Conseil d'Etat contre les nouveaux **coefficients de fermage**, et adresse un courrier au nouveau Ministre de l'Agriculture, Willy Borsus pour demander de corriger le décret limitant les fermages.

Les consultations juridiques Bail à ferme (gratuites) initiées en novembre 2019 vont bon train. On travaille à la mise sur pied d'une session de conférences délocalisées partout en Wallonie, en commençant par une grande conférence à Bruxelles en mars.

# Février



## 20 février, première manifestation de NTF dans les rues de Namur



### AIDES FORÊT

## Les aides forestières de la PAC sous-consommées

Le courrier envoyé au Ministre Borsus concernant la PAC nous amène à une réunion organisée par l'administration sur la « mesure 8.6 » de la PAC qui contient entre autres une aide à l'investissement des exploitants forestiers. Mesure sous-consommée (100.000€ consommés sur un budget initial de **20 millions €**) pour laquelle on demande (tardivement) à la filière de redéfinir les modalités d'octroi de l'aide pour la rendre plus accessible. La réunion permet de mettre en évidence la lourdeur de la machine PAC, surtout pour le secteur forestier fort méconnu de l'administration de l'agriculture.



### NATURA 2000

Les préparatifs sont initiés pour ouvrir notre **service DS** Natura 2000 dès le 24 février: il faut savoir s'il faut s'attendre à des changements/nouveautés à propos des formulaires à remplir, etc... Nous passons commande de 3000 nouvelles plaquettes de marquage des arbres en N2000 éditées exclusivement par NTF. Nous demandons de tenir à nouveau le **Forum Natura 2000** afin de traiter notamment des questions d'interprétation (UG 6 et UG 7), mais aussi sur la réalisation des 18 projet-pilotes de plans de gestion qui contiennent des projets de restauration. La demande restera lettre morte.



### PESTE PORCINE AFRICAINE

## La nécessité de manifester

20 février, NTF connaît sa première vraie manifestation. 200 personnes se sont déplacées du sud de la Wallonie depuis Neufchâteau jusque devant le bâtiment officiel du Gouvernement wallon, l'Elysette à Namur pour crier leur **mécontentement face aux mesures sanitaires PPA** trop restrictives pour ceux qui exploitent le bois. Organisée en commun avec la CBB, tout y était: location de 3 autocars, corbillard et banderoles, grumiers, soupe chaude, journalistes, Télévisions et policiers... La manifestation a permis une rencontre avec la Ministre de la Forêt 2 jours avant l'évènement, et le jour même avec le Directeur du SPW ARNE et le Ministre Président Elio Di Rupo accompagné de tout son Gouvernement. Ce dernier s'engagera sur la réalisation de l'indemnisation des propriétaires et exploitants sinistrés à partir de l'enveloppe des 4 millions € promis, et sur la réouverture anticipée des zones PPA pour les activités forestières.

L'organisation d'un tel évènement aura nécessité la mobilisation soudaine et quasi-complète des 4 personnes de l'équipe de NTF pendant près de 2 semaines (contact avec les journalistes, autorisation par la police, fabrication des banderoles, etc...) mais aura permis, appuyée par 2 communiqués de presse largement diffusés, la parution d'une bonne trentaine d'articles et de reportages dans les médias.



### COMMUNICATION

## La conférence de l'AG, moment pour revendiquer

Le sujet de la conférence annuelle de l'AG de juin tourne autour de l'idée d'un « **Front commun** » de la filière forêt-bois pour réclamer d'une part, une enveloppe budgétaire pour la forêt face aux effets du changement climatique et d'autre part, un programme forestier régional, à l'instar d'une stratégie forestière européenne qui semble également se mettre en place. Un **premier mouvement de tous les forestiers européens** se fait sentir dans toutes les discussions et les rédactions.



### GOUVERNANCE

Premier Conseil d'Administration de NTF de l'année, il est temps de mettre en œuvre la procédure de sélection des candidats administrateurs prévue par le ROI de NTF (4 administrateurs terminent leur second mandat) et de rechercher le prochain Président de NTF.

# Mars

## Une planète qui s'arrête

La première moitié du mois de mars a été consacrée essentiellement aux missions « classiques » de NTF : déclarations de superficie en Natura 2000, consultations juridiques sur le bail à ferme, rédaction du prochain Ma Terre Mes bois et du rapport d'activités 2019.

Encore quelques réunions : rédiger un contrat-type bail à ferme au GT bail à ferme, prévoir un agrément des exploitants forestiers, discuter de l'accès au public en forêt certifiée PEFC...

Et puis, le 19 mars, tout s'arrête :  
« **Restez chez vous** »



SCOLYTES

Les inquiétudes se réinstallent à propos d'une **nouvelle envolée des scolytes** face à un printemps très clément. Et les discussions tournent inlassablement autour des mêmes solutions que l'on ne prend pas : piégeage des scolytes, évacuation rapide mais comment ? etc...

Alors que les **nouveaux épicéas sinistrés par les scolytes** commencent à être coupés, y compris en zone PPA, le confinement vient bloquer la circulation des bois et le travail des scieries, ce qui ne fait que venir alourdir la problématique. NTF demande à ses membres de soutenir la filière bois, en particulier les exploitants forestiers, en acceptant des reports d'exploitation et de paiement. Un appel officiel est envoyé aux autorités politiques pour disposer d'une vraie stratégie forestière : il faut prévoir des procédures de gestion de crises sanitaires en forêt, indemniser les dégâts par un mécanisme de « calamités », organiser l'avenir...



BAIL À FERME

Les consultations juridiques sur le bail à ferme et son nouveau décret se poursuivent à un rythme soutenu.



COVID

Au sein des bureaux de NTF, il faut se réorganiser : les consultations ne peuvent plus se tenir en présentiel. On s'acclimata aux visio-conférences et consultations téléphoniques en tous genres.

Les déplacements sur la voie publique sont interdits, les arrêtés pris en extrême urgence déferlent. Le confinement est confirmé jusqu'au 19 avril. Il n'est donc plus possible pour un particulier de prendre sa voiture et d'utiliser la voie publique désormais dans toute la Belgique, pour rejoindre et travailler dans son propre bois, y compris pour gérer la crise du scolyte !



PESTE PORCINE AFRICAINE

Le 26 mars, la Ministre Céline Tellier publie son nouvel arrêté ministériel permettant enfin aux propriétaires et aux exploitants forestiers **d'accéder en zones PPA** pour effectuer certains travaux moyennant désinfection et formation en biosécurité (organisée rapidement par l'Administration en visioconférence).



NATURA 2000

Les rendez-vous pour les Déclarations de superficies se succèdent : plus de cinquante dossiers sont traités en ces mois de mars et avril 2020, exclusivement à distance à partir du 19 mars, mais ceci ne pose problème que pour les nouveaux dossiers car les déclarations se font en ligne sur Pac-on-Web. La numérisation a du bon...



COMMUNICATION

L'Atelier Bail à ferme qui devait se tenir à Bruxelles est le premier gros événement de l'année à être annulé par précaution, peu avant la déclaration officielle du confinement par le Gouvernement fédéral provisoire. (En effet, la Belgique n'a toujours pas de Gouvernement !). La rédaction du prochain Ma Terre, Mes Bois et du rapport d'activités 2019 se poursuit, de même que la préparation de la prochaine AG annuelle et surtout de sa conférence « **Front commun** ». On espère une levée des mesures dès le 20 avril !

# Avril

## Il n'y a que les scolytes qui circulent ...

Il a fallu attendre la 17 avril pour obtenir une **dérogation officielle** délivrée par la Ministre régionale de la Forêt, Céline Tellier, pour pouvoir se rendre légalement dans son bois mais uniquement dans le cadre de l'évacuation sanitaire des épicéas scolytés. Désormais, nos flash infos jonglent essentiellement entre l'information des modalités pour accéder à la forêt en zones PPA et celles pour atteindre son bois en période Covid...

24 avril, toute la Filière Forêt-Bois s'unit pour lancer un nouvel appel à l'aide face à l'évolution des dégâts causés par les **scolytes** et de **l'impossibilité technique d'évacuer les bois** atteints vu les mesures sanitaires Covid. Le secteur demande de pouvoir traiter chimiquement et mécaniquement les arbres coupés restés sur place, de disposer de dépôts de grumes, de pouvoir installer individuellement des piégeages et surtout d'obtenir une aide à la reconstitution des forêts sinistrées. Et NTF d'insister qu'il ne s'agit pas d'une crise environnementale causée par une essence soi-disant non adaptée mais d'une **crise économique** résultant de facteurs historiques qui aura des conséquences sur la structure forestière. Un sondage de NTF transmis au pouvoir politique a démontré l'importance des pertes financières pour la forêt privée alors que le scolyte n'a jamais détruit que 3,7% des peuplements privés d'épicéas. La Ministre, Céline Tellier, acceptera de financer l'achat de matériel d'écorçage par les exploitants forestiers.

## Tout le reste est bloqué

(Gouvernance) Les mesures fédérales Covid nous obligent d'annuler la tenue de l'AG en juin. Le Conseil d'administration décide d'organiser l'AG en présentiel le 1<sup>er</sup> septembre et de reporter la conférence annuelle plus tard en automne. Ce report n'empêche pas des contacts avec la Ministre Céline Tellier et le Ministre Willy Borsus pour insister sur nos attentes concernant l'élaboration d'un programme régional forestier et l'obtention d'aides financières, et de les inviter à notre **conférence annuelle reportée**.



LOUP

NTF reçoit une demande d'avis de la part de la Ministre de la Forêt, Céline Tellier concernant le futur **Plan Loup wallon**. Depuis la présence avérée de plusieurs loups et d'une louve sur le territoire wallon, l'Europe presse la Wallonie de participer activement au programme européen de protection du loup. Malgré nos questions, le plan prévoit des mesures de prévention autour des tanières éventuelles sans préciser le périmètre. Les indemnisations ne concernent que les éleveurs, etc... Le dossier est donc accueilli non sans une certaine amertume alors que la forêt dépérit à vue d'œil, sans parler de l'augmentation des dégâts causés par les **castors** qui n'intéresse personne.



SENTIERS ET PROMENEURS

Les premiers appels des membres concernant des problèmes dus à la sur-fréquentation des **chemins et sentiers** en période confinée apparaissent. NTF, en collaboration avec l'Union des Villes et des Communes de Wallonie et la Fédération Wallonne de l'Agriculture, sollicitent un entretien avec le Ministre Willy Borsus, compétent en matière de voiries communales, mais l'actualité n'est pas propice à traiter des dossiers considérés comme « non essentiels ». Les réunions qui étaient fixées sont annulées.



COMMUNICATION

Il est décidé de réfléchir à une **campagne de communication** « grand-public » afin de sensibiliser la population à la réalité de la forêt et de l'exploitation forestière. Tous les acteurs de la ruralité en général ressentent ce même besoin et en parlent ensemble.

# Mai

## La stratégie biodiversité 360°

Toujours dans l'attente d'initiative concernant le programme forestier régional ; la Ministre Céline Tellier annonce son programme pour l'élaboration de la Stratégie biodiversité 360° inscrite dans la Déclaration de Politique Régionale. Des réunions et groupes de travail seront organisés et une enquête publique devra se tenir au printemps 2021. Le contenu qui est mis à l'ordre du jour nous inquiète une fois de plus : augmenter les sites Natura 2000 et les mesures, augmenter les réserves naturelles, protéger la biodiversité des forêts « anciennes », imposer un plan de gestion forestier, augmenter l'offre de l'accès du public en forêt, etc... le tout sans parler du comment atteindre ces objectifs, avec quels moyens financiers ? Toujours pas un mot, pas une orientation sur un programme forestier et encore moins sur le défi « carbone » dont tout le monde parle mais jamais concrètement. Et la nouvelle PAC qui va entrer en négociation ... Comment le Politique (tant régional qu'europpéen d'ailleurs) va-t-il organiser ces différents dossiers pour atteindre tous ces objectifs à la fois ? On apprendra par la suite que des budgets complémentaires conséquents ont été ajoutés à ceux déjà prévus pour Natura 2000 afin de permettre des **projets de restauration (appelé Belgian Nature Integrated Project (BNIP))**. Un marché public est aussi organisé (très rapidement) pour externaliser du DNF la prise de contact avec les propriétaires qui seraient volontaires pour la mise en place de ces projets de restauration... NTF n'a été associée à aucune de ces décisions, ni même avertie. Nous avons pourtant insisté sur la nécessité d'associer les gens de terrain le plus en amont possible pour favoriser l'adhésion et construire des projets « win-win ».



NATURA  
2000

## Consultation biaisée des plans de gestion Natura 2000

Suite à un mail du DNF envoyé aux membres des Commissions de consultation, demandant de transmettre « individuellement » leurs remarques pour le 10 mai, NTF et la FWA sont intervenues auprès du Directeur Général du SPW ARNE. S'en est suivi la suspension sine die de la consultation, en attendant la nomination des nouveaux membres des Commissions (attendue depuis avril 2019) et la tenue d'une nouvelle réunion d'information au sein du Forum Natura 2000.



AIDES FORÊT

## Fond des calamités forestières

En réponse à nos réactions, la Ministre Céline Tellier nous a informé qu'elle allait lancer un marché public pour des **mécanismes « assurantiels »** qui permettraient aux propriétaires forestiers de bénéficier d'indemnités lors d'évènements exceptionnels. Un décret sur la gestion des crises sanitaires en forêt serait également sur la planche.



BAIL À  
FERME

## Bail à ferme et fermage

Notre rappel au Ministre de l'Agriculture, Willy Borsus concernant le décret limitant les **fermages** reçoit pour réponse que, cette année, en raison des mesures économiques à mettre en œuvre dans le cadre du covid, le Cabinet n'aura pas de temps à consacrer à ce dossier. En interne, NTF travaille toutefois sur l'élaboration d'une **brochure bail à ferme pour les bailleurs**, grâce notamment au subside de la Région wallonne.

Les premières questions sur les dispositions transitoires du nouveau décret bail à ferme passent la rampe des Cours et Tribunaux. Nous ne savons rien dire sur ce qu'il advient des **baux écrits**, faute de précision dans le décret. Il faut attendre la jurisprudence puisque le contexte politique ne se prête pas à ce que le législateur wallon comble son oubli.

# Juin Juillet Aout



## AIDES FORÊT

### Une Forêt européenne délaissée

Le 25 juin 2020, treize associations et fédérations européennes représentatives des propriétaires et gestionnaires forestiers (et donc de NTF) et des diverses industries de la transformation du bois ont exprimé, dans un courrier adressé à Madame Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, leurs plus vives inquiétudes au sujet de la place donnée au secteur forestier dans les politiques européennes. La forêt et la sylviculture relèveraient des compétences de la DG Environnement et donc de sa politique... La forêt ne serait qu'un dossier environnemental alors que l'on discute du Green Deal et de la relance économique post-covid vers une économie plus verte et plus locale...



## PESTE PORCINE AFRICAINE

### Et la Peste Porcine dans tout ça ?

Tout le monde des médias étant rivé sur le covid, on ne parlait déjà presque plus de lutte contre la PPA dans les zones interdites d'accès, la destruction des sangliers suivait son cours et aucun cas positif n'était plus détecté depuis un bon moment. Un nouvel arrêté permet enfin l'exploitation du bois de chauffage et le gyrobroyage. Le cervidé (non chassé depuis 2 ans) pourra à nouveau être chassé. La Wallonie allait demander à l'Europe d'être déclarée indemne de PPA. Or, nous n'avons **toujours aucune nouvelle** de la mise en œuvre de l'enveloppe promise des 4 millions € pour indemniser les propriétaires et gestionnaires concernés. La Ministre de nous promettre une réunion en septembre, le DNF et l'OEWB auraient réfléchi (seuls) sur plusieurs mécanismes...



## SCOLYTES

### Des législations absurdes à n'en plus finir

Tandis que nous prenons connaissance des mesures de soutien « sans précédent » pour la lutte contre le scolyte prises dans les autres Etats membres forestiers tels que la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, etc..., le Gouvernement wallon sort un arrêté en urgence en vue de combler l'annulation d'un vieil arrêté royal qui rendait l'AFSCA responsable de la gestion sanitaire des scolytes. Nous critiquerons cet arrêté du fait qu'il permet aux Bourgmestres d'enjoindre les propriétaires privés à **évacuer leurs bois scolytés sous peine d'exécution forcée**, alors même qu'ils sont nombreux à ne plus trouver de prestataires bloqués par un marché à l'arrêt. Un nouveau sondage réalisé par NTF nous informera toutefois que cette possibilité ne sera pas nécessaire à activer, ou dans de rares cas bien précis.

Mieux encore, NTF demandera début août de tenir une réunion en présentiel en urgence au sein de la section Nature du Pôle Ruralité appelé à rendre un avis sur une modification d'un règlement communal relatif à la Loi sur la conservation de la nature sur plusieurs communes du Brabant Wallon. (N'oublions pas qu'aucune réunion en présentiel ne peut avoir lieu depuis mars...). En cause, les communes souhaitent **interdire l'exploitation sylvicole pendant toute la période de nidification** des oiseaux « ordinaires » « non protégés », c'est-à-dire durant plus de 7 mois de l'année. NTF et la Filière tout entière s'unira une fois de plus pour rappeler que les règlements communaux permettant de prévoir des mesures plus sévères que celles prévues dans la Loi sur la conservation de la nature ne peuvent pas concerner les activités agricoles et sylvicoles. La Ministre Tellier nous a répondu par courrier qu'il sera toutefois nécessaire de revenir sur cette question dans le cadre de la stratégie de la biodiversité car l'exploitation forestière peut s'avérer sur certains points incompatibles avec la protection de la biodiversité... CQFD !

# Septembre



## AIDES FORÊT

### Une aide au reboisement en projet, enfin ?

Les nombreuses demandes de la part du secteur forestier dans son ensemble depuis plusieurs mois, sous forme de courriers, communiqués de presse, articles, etc. semblent porter leur fruit puisque des « bruits de couloir » rapportent de plus en plus qu'une aide au reboisement serait en cours de réflexion au Cabinet de la Ministre Tellier.



## PEFC

### L'éolien dans les forêts certifiées

Et pendant tous ces mois écoulés, les discussions sur la révision des standards du PEFC Belgium suivent leur cours. On en est à s'interroger de l'opportunité d'interdire l'installation d'éoliennes en forêts certifiées au motif qu'une telle infrastructure ne rentrerait pas dans la définition des services écosystémiques de la forêt. NTF aborde ces débats toujours avec la même optique de conserver la liberté de choisir, décider et agir du propriétaire, y compris dans le cadre d'une certification volontaire.



## GOUVERNANCE

### Une assemblée générale purement formelle

Malheureusement, les mesures covid ne nous permettent pas l'organisation de notre AG dans la tradition de convivialité qui nous est chère. La réunion se limite à une présentation formelle des comptes et du Rapport d'activités 2019. Tous masqués dans une salle clairsemée, le passage du flambeau de la présidence entre Jean-Pierre Delwart sortant et Frédéric Petit entrant se fait dans une certaine intimité. 4 nouveaux administrateurs sont élus par l'assemblée. L'annonce de la conférence du 15 octobre concernant la forêt de demain, en présence des 2 Ministres, Céline Tellier et Willy Borsus qui ont confirmé leur participation, motive cependant chacun à rester optimiste.



## NATURA 2000

### Premières réunions sur la future PAC

En attendant, les travaux pour définir les besoins et moyens pour la prochaine PAC/PWDR ont commencé. NTF a soulevé les problèmes justifiant la sous-consommation de l'indemnité de 40€/ha/an pour les forêts en Natura 2000 et a demandé une fois encore l'indexation de cette indemnité (nous la demandons depuis 2016).

## 4000 km haies, un sondage, un contrat...

Revenant sur le projet-phare de la Déclaration de Politique Régionale les « 4000 km de haies », la Ministre de la forêt... et de la nature, Céline Tellier, lance officiellement le projet « Yes, we plant! » avec site internet, conférence etc. Des réunions préalables durant l'été (auxquelles NTF a participé) ont permis de régler certains éléments techniques pour rendre possible ce projet tels que l'adaptation des subsides liés à la plantation de haies. Les obstacles ne manquent cependant pas : le bail à ferme ne permet pas facilement la plantation, ni par le bailleur, ni par le preneur d'ailleurs, l'approvisionnement en plants

en Wallonie semble déjà faire défaut et le CoDT n'est pas très rassurant sur la nécessité ou non d'obtenir un permis d'urbanisme pour entretenir et exploiter les haies « agroforestières ».

NTF organise un sondage auprès de ses membres et constate que les propriétaires de terres agricoles sont très favorables au projet, il en va de leur patrimoine. Un dialogue est dès lors initié entre NTF et la FWA pour réfléchir à un **contrat spécifique sur la plantation et l'entretien** de tels éléments au sein des exploitations agricoles.

# Octobre



## AIDES FORÊT

### On met les bouchées double

La conférence du 15 octobre est un enjeu déterminant pour NTF et la Ministre Céline Tellier sait qu'elle devra venir avec des solutions. Nous lançons le 2 octobre un énième communiqué de presse: il faut replanter 15 millions d'arbres suite à la crise du scolyte. Nous citons les exemples de la France et de l'Allemagne qui n'ont pas hésité à saisir l'opportunité du Green deal et du Plan de relance post-covid pour fixer des indemnités et aides à la reconstitution de leur forêt. Pourquoi pas nous? L'Europe déclare que la filière forêt-bois est considérée comme un des piliers de la croissance verte et ce, grâce à 2 atouts majeurs: la forêt joue un rôle essentiel dans la capture du carbone et le bois constitue une ressource alternative, durable et locale. Qu'est-ce qu'on attend? Le Gouvernement wallon est en plein conclave budgétaire, c'est maintenant qu'il faut fixer un budget pour la forêt!



## COMMUNICATION

### 13 octobre Annulation de la conférence

Le 13 octobre, 2 jours avant la date de notre conférence d'automne tant attendue, il faut se rendre à l'évidence: les chiffres de contamination covid repartent à la hausse... il faut tout annuler! Le Gouvernement fédéral (entretiens composés) ne l'interdit pas encore mais la prudence invite les organisateurs de conférence comme nous à annuler un événement pour 200 personnes avec cocktail dinatoire et co. C'est la déception pour tout le monde!



## AIDES FORÊT

### 3 millions € et un programme forestier régional

Nous en avons été informés un peu à l'avance: le 17 octobre, Céline Tellier pose un geste fort en annonçant avoir négocié au sein du Gouvernement wallon une première enveloppe budgétaire de **3 millions €** valable **pour un an** pour aider les propriétaires privés et publics à reboiser. Sa volonté est double: répondre à une urgence mais aussi inciter les propriétaires à diversifier leurs plantations pour une **forêt plus résiliente**. Ce qui tombe à point puisque, lors de **notre dernier sondage** interne d'octobre lié à l'évacuation sanitaire des épicéas scolytés, près de 60% des participants ont manifesté leur intention de diversifier progressivement leurs parcelles pour les rendre plus résistantes aux aléas climatiques et sanitaires. Pour la forêt privée, une aide à l'hectare en 3 tranches serait possible pour des projets sélectionnés par un comité technique:

- un montant de base (2000€/ha) pour une régénération constituée d'au moins 3 espèces adaptées au changement climatique.
- un montant complémentaire (500€/ha) accessible quand la régénération est constituée d'au moins 50 % d'espèces à haut potentiel biologique (comme le chêne indigène, le saule, le bouleau, abris précieux pour les insectes ou les oiseaux).
- un montant supplémentaire (500€/ha) pourra encore venir s'ajouter moyennant la mise en œuvre de mesures destinées à renforcer la biodiversité et la préservation des ressources en eau (creusement de mares, recréation de lisières, etc.).

Un comité technique sera mis en place pour déterminer les modalités d'accès à l'aide. L'objectif est de pouvoir annoncer le démarrage de l'appel à projets pour le mois de janvier. Il faut donc aller vite, la saison de plantation a déjà commencé.

Dans la foulée de ce que demande NTF, ainsi que l'ensemble de la Filière Forêt-Bois, Céline Tellier a également annoncé que des **Assises de la Forêt** seront organisées au printemps 2021 afin d'élaborer un programme forestier régional.

# Novembre

## On attend...

Novembre est une nouvelle période d'attente et de confinement/télétravail.

## L'Europe discute sur une stratégie forestière européenne

L'Europe engage des discussions et des débats sans précédent sur l'avenir de la forêt européenne. Depuis les grands incendies en Amazonie et en Australie, on sent clairement une prise de conscience internationale et européenne sur l'importance du rôle régulateur de la forêt. Notre nouveau Président, Frédéric Petit, participera d'ailleurs à une conférence sur le sujet en webinaire, organisée par ELO - European Landowners' Organization.

Le Conseil d'Administration de NTF s'interroge sur la nécessité de participer plus activement au niveau européen vu les enjeux qui s'y jouent pour l'avenir de la forêt. Les premiers contacts sont pris avec le CEPF (Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers), le syndicat européen des propriétaires forestiers.



## AIDES FORÊT

NTF attend que le comité technique rende son premier rapport sur l'aide au reboisement.



## PESTE PORCINE AFRICAINE

## La Wallonie déclarée indemne de PPA

Le 20 novembre, l'Europe reconnaît officiellement la Région wallonne indemne de PPA. Des mesures de précautions doivent encore être prises pendant quelques mois.

NTF demande une fois encore où en est l'indemnisation des propriétaires et exploitants en zones PPA. Le Cabinet de la Ministre Tellier nous promet une fois de plus des nouvelles...



## BAIL À FERME

## Subvention prolongée ?

NTF demande un rendez-vous chez le Ministre Willy Borsus en vue du nouvel arrêté sur les coefficients de fermage qui doit sortir mi-décembre. On attend la prolongation du subside sur le bail à ferme nous permettant de garder notre nouveau juriste, engagé il y a un an.



## COMMUNICATION

## La nature, c'est dans ma nature

Alors que le projet est en gestation depuis plusieurs mois, les acteurs de la ruralité lancent ensemble une campagne de communication sur les bienfaits des activités menées par les agriculteurs, forestiers, pêcheurs, chasseurs et vétérinaires, sur la nature. Il s'agit de montrer au grand public par des témoignages en quoi consistent réellement ces activités liées à la nature et leurs impacts positifs.



## SENTIERS ET PROMENEURS

## La sur-fréquentation de la forêt par les usagers devient une question parlementaire

Alors que nous essayons depuis des mois de susciter des réunions concernant la problématique des conséquences de l'augmentation sensible de la fréquentation par nos concitoyens de la campagne et de la forêt depuis le premier et second confinement, les plaintes émises par les communes et les gestionnaires de la forêt publique arrivent au Parlement de Wallonie. La Ministre Céline Tellier et la Ministre du Tourisme, Valérie de Bue, s'accordent pour organiser des **groupes de travail** destinés à trouver des solutions à ces nouvelles problématiques (en particulier le VTT). Il faudra néanmoins que NTF se manifeste en tant que représentante des gestionnaires des forêts privées pour pouvoir faire partie de ces groupes de travail qui auront lieu en 2021. Avec la collaboration de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie, nous remettons sur la table la question de l'**actualisation des atlas vicinaux** qui participe aux effets pervers de la mauvaise circulation des usagers sur les chemins et sentiers...

# Décembre



## AIDES FORÊT

### Le comité technique ne se met pas d'accord sur l'aide au reboisement

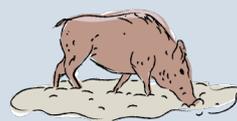
Selon les informations que nous possédons, le Comité technique chargé de déterminer les modalités d'octroi de l'aide au reboisement devait remettre son travail auprès de la Ministre Tellier courant décembre mais les discussions bloquent sur des questions comme le financement de la régénération naturelle, le choix des essences éligibles en particulier en résineux, ou encore la non prise en charge des travaux de préparation. Le projet ne commencera donc pas en janvier. NTF a, dès l'annonce du projet par la Ministre le 17 octobre, manifesté sa volonté de participer positivement à l'élaboration de ce projet-pilote et s'est réservé le droit de commenter ou de contester des modalités qui ne rendraient pas prioritaire l'objectif de reboisement et d'approvisionnement en bois de la filière.



## BAIL À FERME

### Les Coefficient de fermage une fois encore en baisse

Une rencontre avec le Ministre Willy Borsus nous informe que si certains coefficients sont légèrement à la hausse, globalement la diminution moyenne en 5 ans est de 15-20%. Tout le monde étant d'accord sur ce constat démotivant pour les bailleurs, NTF a refait ses propositions comme les années précédentes mais le Ministre n'a toutefois pas souhaité procéder à une modification du décret. Un rendez-vous en janvier 2021 avec l'administration devrait nous permettre d'envisager, ou non, des modifications dans la méthode d'échantillonnage des exploitations agricoles, dans la saisie des données et dans le traitement des informations recueillies. Vu la récurrence de notre insatisfaction, NTF décide de continuer son action auprès du Conseil d'Etat en introduisant un **recours contre le nouvel arrêté ministériel**/coefficients 2021, et ce toujours en collaboration avec le SNPC<sup>5</sup>.



## PESTE PORCINE AFRICAINE

### Et la Peste Porcine dans tout ça ?

L'année arrive à sa fin, ... toujours pas de nouvelles des indemnisations en zones PPA.



### L'équilibre forêt-gibier

L'année se terminera pour NTF par des discussions difficiles au sein du **PEFC Belgium**. Si la question de l'interdiction du nourrissage du gibier en hiver est légitime, NTF soutient la position selon laquelle ce point doit être débattu au niveau de la Région wallonne et non isolément au sein des propriétés forestières certifiées. Un **sondage** réalisé auprès des propriétaires certifiés, membres de NTF, révélera que nombreux sont les propriétaires qui ont pris des mesures en vue de réguler l'équilibre forêt-gibier dans le cadre actuel des standards du PEFC Belgium et qu'il n'est dès lors pas nécessaire d'imposer une interdiction générale et systématique.

### Les consultations juridiques bail à ferme gratuites pourront continuer en 2021 et 2022

Cela étant dit, le Ministre Willy Borsus a validé la poursuite de notre mission subsidiée d'informer les bailleurs privés des nouvelles dispositions du bail à ferme. Les consultations juridiques gratuites ayant emporté un franc succès durant toute l'année, malgré le contexte de confinement, la brochure sur le bail à ferme pour les bailleurs a enfin été imprimée.

Reste encore à clôturer le modèle de contrat-type sur le bail à ferme mais, entre nos souhaits et ceux de la FWA<sup>6</sup> sur le contenu de ce modèle, il y a encore un peu de chemin à parcourir. Nous voulons un contrat complet à choix multiples tandis que les représentants agricoles veulent un modèle le plus simple possible.

5. Syndicat National des Propriétaires et Copropriétaires

6. Fédération Wallonne de l'Agriculture

## Bail à ferme

# Une année d'opportunité, mais un bilan contrasté

## 1.

### Notre action

Le premier jour de l'année coïncidait avec l'entrée en vigueur du nouveau décret bail à ferme et de ses arrêtés d'exécution. Après avoir ardemment défendu les droits des propriétaires lors des discussions précédant l'adoption du décret, il s'agissait désormais pour NTF d'informer le plus complètement et le plus rapidement ses membres sur l'enjeu de la réforme par rapport à leur situation propre.

Pour cela, nous avons articulé notre action autour de 2 axes :

- l'information générale
- la consultation individuelle

Ainsi et grâce à un subside régional, nous avons pu rédiger un Guide

pratique sur le bail à ferme à destination des bailleurs et de nombreux articles tant sur notre site internet que dans notre revue. Pas moins de 190 de nos membres ont en outre pu bénéficier d'une consultation juridique individuelle gratuite leur permettant d'examiner ensemble les opportunités offertes par le décret pour leur situation propre.

Fort du succès rencontré par cette campagne d'information, le subside régional a d'ailleurs été renouvelé pour une période de 2 ans. Les projets qui seront développés par la suite concerneront la création d'un site internet « [www.bailaferme.be](http://www.bailaferme.be) », des conférences en ligne et la poursuite des consultations juridiques individuelles.

## 2.

### Bilan de cette première année d'application du décret

Les modifications apportées par le décret suffisent rarement à remotiver les propriétaires. Au mieux constituent-elles une opportunité de récupérer une date de fin certaine à leur bail pour pouvoir vendre les terres ou en tirer profit via un autre mécanisme que le bail à ferme. Le flou et l'insécurité juridique entourant certaines dispositions du décret n'aident pas et prolongent cette idée qu'en bail à ferme, le propriétaire ne compte pas. Des efforts devront donc à nouveau être consentis à l'avenir pour remotiver les propriétaires à conclure des baux à ferme.



## Fermage

# la baisse se poursuit, notre combat aussi

Comme attendu, la publication des coefficients de fermage du 5 décembre 2019 a globalement confirmé la tendance à une diminution généralisée des fermages. Le bilan des 5 dernières années nous donne une diminution cumulée moyenne de 15%, ramenant la majorité des coefficients à leur niveau de 2008 et annulant ainsi les augmentations obtenues en 2008, 2011 et 2014 par les représentants de NTF au sein des commissions de fermage comme cela était prévu dans l'ancien mécanisme.

Face à cette problématique, NTF a réagi de deux manières.

1.

### Recours contre l'arrêté ministériel du 5 décembre 2019

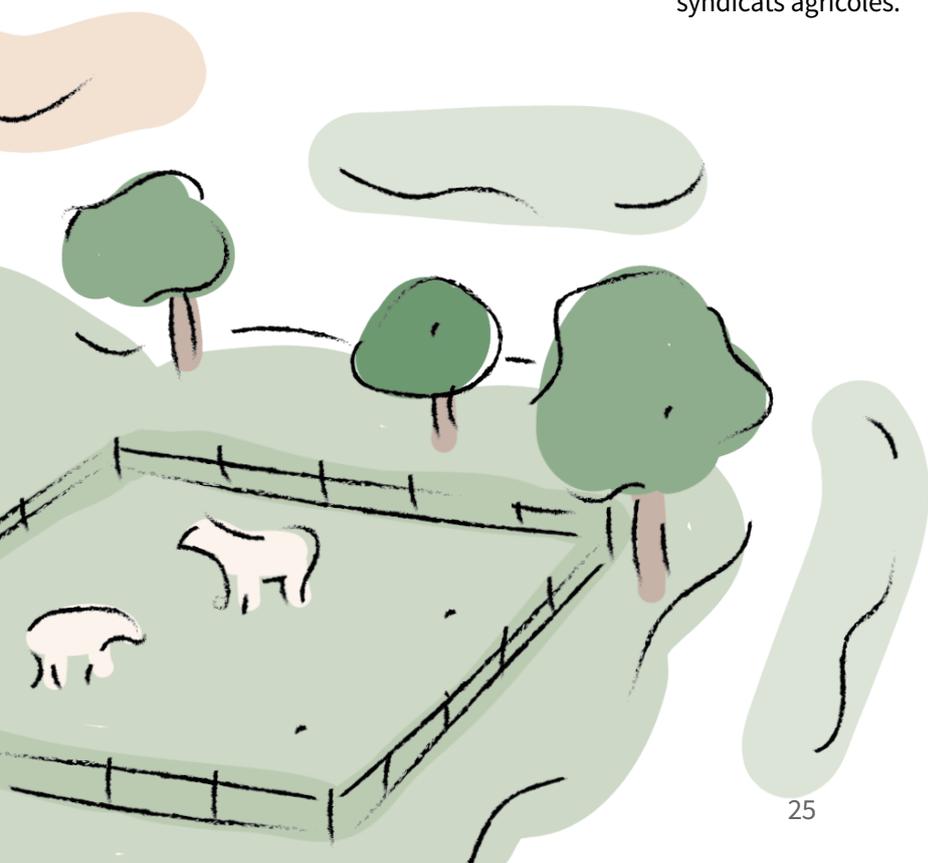
Le 3 février 2020, NTF en association avec le Syndicat National des Propriétaires et Copropriétaires (SNPC) a déposé devant le Conseil d'Etat une requête en annulation de l'arrêté ministériel du 5 décembre 2019 fixant les coefficients de fermage pour l'année 2020. Nous estimons que les données utilisées pour calculer les coefficients ne sont pas conformes à ce que le décret limitant les fermages prévoit.

2.

### Proposition de solutions au ministre

Nous avons une nouvelle fois rencontré le ministre, Monsieur Willy Borsus, afin de lui demander d'envisager des pistes de solution pour enrayer cette problématique: soit remettre une commission de fermage entre bailleurs et locataires au niveau de la Région, comme la Flandre l'a instaurée, ou encore exonérer le précompte immobilier quelle que soit la durée du bail à ferme ou même plus radical, ne plus baser le coefficient sur le revenu agricole du locataire.

Le Ministre ne s'est pas montré fermé à nos propositions mais a joué la transparence en nous disant qu'une nouvelle orientation ne se ferait pas sans obstacle, notamment de la part des syndicats agricoles.



# NTF en chiffres



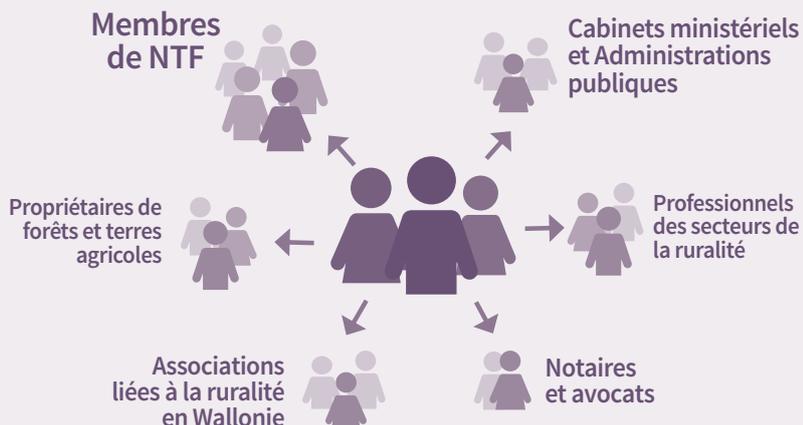
\* Conférences et colloques en ligne (Wavre, Natagriwal Agroforesterie, Ceta, E-For-own, ...)

## L'information



\* Ruralités : le magazine du Réseau wallon de Développement Rural (RwDR)

## Publics cibles



# Des services exclusifs pour vous informer, vous outiller et vous représenter

## Service juridique

### Bail à ferme, bail à ferme, , ... sentiers, chemins, voiries ...

À côté du notaire ou de l'avocat (souvent consultés lorsqu'existe déjà un contentieux), le service juridique de **NTF est le seul point d'information de base et de premiers conseils sur le bail à ferme pour les bailleurs en Wallonie.**

Forte de cette expertise, NTF a obtenu en 2019 du Ministre de l'agriculture, René Collin, **une subvention d'un an** pour assister les bailleurs dans la mise en œuvre du nouveau décret. Cette subvention a permis d'engager notre juriste Corentin Moreau, qui s'est consacré exclusivement à cette matière complexe durant 1 an. Le renouvellement de la subvention au 1<sup>er</sup> novembre 2020 par le Ministre Willy Borsus, cette fois pour un mi-temps, permet dorénavant à Corentin de se plonger sur d'autres matières, et cela tombe à pic car les sollicitations pour des problèmes et abus en matière de sentiers et chemins explosent depuis le premier confinement de mars 2020.

Ce service juridique a pu voir le jour grâce à la **solidarité des membres** de NTF qui contribuent fidèlement depuis des années, par leur cotisation et parfois aussi leur bénévolat, à pérenniser notre association. Hormis pour les diagnostics opérés dans le cadre de la subvention Bail à ferme, la gratuité de ce service n'est malheureusement pas envisageable. Rappelons aussi qu'ont accès au service juridique, les **membres cotisant**

**pour leurs hectares agricoles et/ou forestiers depuis 2 ans au moins.** Cela nous permet de privilégier nos membres les plus **fidèles** et d'éviter les personnes qui ne viennent que pour bénéficier ponctuellement et égoïstement d'une information ou d'un conseil nettement plus onéreux à l'extérieur.

Rappelons à tous nos membres que déclarer ses hectares agricoles dans son affiliation permet à NTF, outre l'apport de moyens supplémentaires indispensables, d'asseoir sa **représentativité** en tant qu'association de propriétaires de terres agricoles.

## Déclarations de Superficie (DS) Natura 2000

### L'importance de demander les indemnités

NTF rappelle régulièrement aux propriétaires concernés l'intérêt de demander cette compensation de 40 €/ha (de forêt éligible) pour les mesures Natura 2000 qui doivent être mises en place sur leurs territoires.. En effet, le budget FEADER<sup>7</sup> régional alloué pour les forestiers est défini en fonction de l'utilisation de l'enveloppe budgétaire, et celle-ci est sous-consommée.

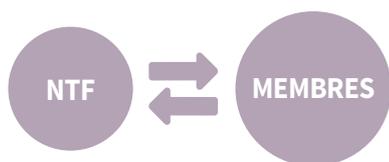
En 2020, NTF a aidé **54 propriétaires** à remplir leur déclaration de superficie.

7. FEADER : Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural

# Communiquer, (s')informer, échanger

La communication pour une structure comme NTF est vitale, non seulement entre l'association et ses membres, mais aussi auprès des interlocuteurs de NTF (politiques, administrations, acteurs de la ruralité, défenseurs de la nature, ...) et, via les media, auprès du grand public et des propriétaires ruraux qui ne sont pas (encore) membres de NTF.

Cette communication est réciproque. Votre avis compte !



D'une part, le **magazine trimestriel Ma Terre, Mes Bois**, les **mails d'actualité brûlante Flash Info** ou le **site internet [www.ntf.be](http://www.ntf.be)** et sa boîte à outils, ont pour objectif d'aider les propriétaires dans la gestion de leur patrimoine rural et de leur faciliter l'actualisation des cadres juridiques et réglementaires à laquelle ils évoluent et doivent faire face.

D'autre part, il est aussi fondamental que NTF soit nourrie par les informations que ses membres lui transmettent. En effet, les remontées de terrain obtenues au travers des consultations juridiques et questions posées par les membres, mais aussi par le biais des résultats des **sondages** que NTF lance auprès de ses membres, alimentent la réflexion, orientent les prises de position et déclenchent parfois des alertes sur l'urgence d'approfondir tel ou tel dossier.

En 2020, **5 sondages auprès de nos membres** nous ont entre autres éclairés sur :

- leur degré de satisfaction vis-à-vis du travail de NTF et des outils de communication mis à disposition
- une quantification de l'impact de la crise des scolytes en forêt privée dans la zone PPA, les attentes des propriétaires concernés en termes de compensation, d'aide ou de conseil pour le futur et leurs intentions en termes de gestion sylvicole (replanter ou non, en mélange ou non, résineux ou non, etc.)
- les réalisations antérieures et intentions futures des propriétaires de terres, en termes de plantations de haies, dans le cadre du projet « 4000 km de haies » lancée par la Ministre Céline Tellier.

## Communication externe de NTF

Pour exister, NTF se doit de tisser des liens étroits avec toutes les parties prenantes extérieures, depuis l'interlocuteur politique jusqu'au citoyen concerné par les questions qu'elle traite. Pour ce faire, les media sont un passage obligé. Étonnamment, notre expérience montre qu'il est parfois difficile de convaincre certains media de la presse écrite et audiovisuelle de s'intéresser aux dossiers ruraux, tant ils sont en recherche de 'scoops' au détriment d'une information plus éducative. À titre d'exemple, la manifestation des propriétaires et exploitants forestiers organisée par NTF et la CBB à Namur, le 20 février 2020, a fait l'objet de pas moins de 19 articles dans la presse écrite et radiotélévisée, un vrai succès (voir la revue de presse 2020 sur <http://www.ntf.be/actualites/ntf-dans-la-presse-en-2020>).

Pourtant, la nécessité d'une presse analytique et éducative se fait sentir avec acuité, ne fût-ce que, par exemple, pour amener nos concitoyens à comprendre

et accepter les actes de sylviculture normale telle la coupe d'arbres.

Poussée par des constats de plus en plus alarmants de montées de bouclier de citoyens, la filière forêt-bois réfléchit à développer une communication commune, dont un des objectifs premiers serait de développer auprès du grand public une meilleure connaissance des métiers de la forêt et du bois.

Par ailleurs, le déploiement progressif de NTF sur les **réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn)** permet de communiquer de façon directe avec « l'extérieur » et, à terme, d'en faire un outil de communication plus interactif.

## Les événements de 2020 : vers une numérisation accélérée ?

Les confinements successifs nous ont retranchés derrière nos écrans, tel un pare-feu face aux menaces invisibles que nous redoutions. Est-ce à dire que demain, nous ne communiquerons plus que de façon numérique ? Nous ne le pensons pas, car l'homme reste un animal sociable qui a besoin de contacts charnels pour vivre et s'épanouir. Cependant, même si nous attendons tous avec impatience le retour des rassemblements familiaux et sociaux, il est indéniable que l'utilisation des outils de visioconférence s'est prodigieusement accélérée et généralisée, que ce soit pour permettre des réunions de travail ou pour organiser la tenue d'événements en ligne. NTF ne peut s'y soustraire. Et l'organisation de l'AG via Livestorm en ce mois de juin 2021, en est une illustration. Le développement d'un nouveau site internet, plus intuitif et pratique, en sera une autre : il devrait voir le jour fin 2021 et donnera une plus large place aux vidéos et à l'interactivité.

NTF tient à remercier chaleureusement le comité de relecture de Ma Terre, Mes Bois pour son apport précieux, ainsi que les membres du Groupe de Travail Communication pour leur investissement sans faille dans le développement de la stratégie de communication de l'asbl.

NTF met à disposition de ses membres qui cotisent pour leurs hectares agricoles et forestiers, des outils et documents téléchargeables sur <https://ntf.be/boite-a-outils-pour-membres-de-ntf>

### CONTRATS ALTERNATIFS AU BAIL À FERME (sur demande)

Convention d'occupation à titre précaire et gratuit

- Contrat de sapin de Noël
- Location de prairie pour chevaux
- Les contrats de moins d'un an :
  - Vente d'herbe sur pied
  - Contrat de culture

### FERMAGES

<http://ntf.be/fermages>

- Divers modèles de lettres

### CoDT

11 fiches pratiques  
<http://ntf.be/CoDT-fiches-pratiques>

1. Demande de permis
2. Boiser et déboiser
3. Arbre isolé, haie, allée
4. Arbres et haies remarquables
5. Sapins de Noël
6. Culture intensive et populiculture
7. Modifier le relief du sol
8. Modifier la végétation
9. Constructions professionnelles dans les bois
10. Constructions de loisir dans les bois
11. Activités non agricoles en zone agricole

### CONTRATS TYPE

<http://ntf.be/contrats-types-pour-membres>

- Location de prairies pour camps scouts
- Location de pêche en rivière
- Convention de circulation ponctuelle sur voirie privée
- Lettre: pénétration d'agents du DNF en forêt privée
- Bail de chasse

### NATURA 2000

<http://ntf.be/natura-2000-pratique>

- Mesures générales
- Mesures spécifiques
- FAQ identification
- FAQ Déclaration de Superficie forestière
- FAQ indemnités
- Procédure de mandat pour DS
- Mode d'emploi Walonmap

### TEXTES DE LOIS S'APPLIQUANT À L'ESPACE RURAL

<http://ntf.be/legislations-espace-rural-wallon>

### PRIX DIVERS

<http://ntf.be/Prix-divers>

- Vente bois
- Dégâts gibier

### ACHATS GROUPÉS POUR MEMBRES

<http://ntf.be/achats-groupes>

- Panneaux propriété privée
- Plaquettes Natura 2000

### AUTRES DOCUMENTS-TYPE

- Dérogation protection castors
- Fiche produits phytos en forêt
- Révision du RC suite à la plantation parcelle
- Distinguer dégâts de blaireaux et de sangliers aux maïs sur pied
- Quel gasoil pour mon tracteur?

## Une équipe concentrée

Pour assurer sa mission de porte-parole et de défenseur de vos droits de propriétaire de forêts et de terres agricoles en Wallonie mais aussi pour vous informer, vous conseiller et vous assister dans des dossiers complexes, vous pouvez compter sur l'engagement sans failles d'une équipe experte aux compétences transversales.



**Séverine Van Waeyenberge**  
Secrétaire générale - Juriste  
severine.vanwaeyenberge@ntf.be



**Sylvie Eyben**  
Responsable Communication  
sylvie.eyben@ntf.be



**Corentin Moreau**  
Juriste - Chargé de projet  
Bail à ferme  
corentin.moreau@ntf.be

Nous souhaitons une heureuse retraite à Xavier de Munck (ancien Secrétaire général, et trésorier NTF 2018-2020) ainsi que Loïc de Maleingreau qui est venu renforcer l'équipe en tant que chargé de mission forêts - Natura 2000 (du 1<sup>er</sup> juillet 2019 jusqu'au 31 mai 2020).

NTF a bénéficié d'une subvention de la Région Wallonne pour l'engagement d'un juriste chargé de projet Bail à ferme à temps plein jusqu'au 31 octobre 2020. Au 1<sup>er</sup> novembre 2020, cette subvention a été prolongée de 2 ans, pour un poste similaire à mi-temps.



NTF asbl • Rue Borgnet 13, 5000 Namur • Tél. 081 26 35 83 • Fax: +32 (0)81 26 35 84 • info@ntf.be • www.ntf.be

Avec le soutien de



ER: Séverine Van Waeyenberge Rue Borgnet 13, 2<sup>e</sup> étage 5000 Namur

Graphisme : www.icone.be

## Vous êtes chaque année plus nombreux à faire confiance à NTF. Nous vous remercions de votre fidélité !

Pour encore mieux servir vos intérêts et légitimer votre représentativité, NTF vous invite à :



RENOUVELER  
CHAQUE  
ANNÉE VOTRE  
AFFILIATION



DÉCLARER TOUS  
VOS HECTARES,  
AGRICOLÉS ET  
BOISÉS



PARTAGER AVEC NOUS  
VOS EXPÉRIENCES ET  
QUESTIONNEMENTS  
AFIN D'ENRICHIR  
NOTRE EXPERTISE



PARTICIPER À  
L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
DE NTF



DEVENIR UNE  
RÉFÉRENCE ACTIVE  
ET UN RELAIS DE NTF  
DANS VOS RÉGIONS  
RESPECTIVES

Faites connaître nos actions auprès de votre famille et vos connaissances, propriétaires ruraux comme vous, et **devenez ainsi les meilleurs ambassadeurs de NTF !**



Photo: image par S. Hermann & F. Richter sur Pixabay



**We take it personally.**  
Investing together